

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 26 novembre 2021,
Secrétaire de séance : Suzanne SAGE

Etaient présents 50 titulaires, 2 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Fabienne TOUVARD, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Jean CONTOU CARRÈRE, Philippe GARROTÉ, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Patrick RACHOU suppléant de Patrick DRILHOLE, Loïc LUNION suppléant de Aurore GUEBARA,

Pouvoirs : David MIRANDE à Muriel BIOT, Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Michel IDOIBE à Anne BARBET, Michèle CAZADOUMECQ à Laurent KELLER, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Sami BOURI à Raymond VILLALBA, Emmanuelle GRACIA à Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET à Marie-Lyse BISTUÉ, Anne SAOUTER à Chantal LECOMTE

Absents : Ophélie ESCOT, Jean CASABONNE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Gérard LEPRETRE, Jean-Maurice CABANNES, Laurence DUPRIEZ, Stéphane LARTIGUE, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Alain QUINTANA, Christophe QUERY

RAPPORT N° 211202-08-ADM-

**DESIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU
SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU
ET LEURS AFFLUENTS (SMGOAO)**

M. MAUNAS indique que le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et leurs affluents (SMGOAO) intervient pour l'exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - GEMAPI qui englobe à la fois :

- la préservation et la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques et la réduction de l'aléa inondation (GEMA, 1°, 2°, 8° du I de l'article L211-7 du Code de l'Environnement)
- La prévention et la protection des enjeux humains contre les impacts des inondations et la réduction de la vulnérabilité (PI, 5° du I de l'article L211-7 du Code de l'Environnement)
- L'animation, la communication et la concertation nécessaires à l'exercice des compétences (item 12° de l'article L211-7 du Code de l'Environnement) précitées

Vu les statuts du Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et leurs affluents (SMGOAO),

Considérant la démission de David MIRANDE de son mandat de titulaire au Comité Syndical, et sa demande de devenir suppléant, il appartient à la communauté de communes de procéder aux désignations correspondantes au sein de ce Comité Syndical.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **DESIGNE** Louis BENOÎT en remplacement de David MIRANDE en tant que représentant titulaire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et leurs affluents (SMGOAO),
- **DESIGNE** David MIRANDE en remplacement de Louis BENOÎT en tant que représentant suppléant de la Communauté de Communes du Haut-Béarn au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et leurs affluents (SMGOAO),
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 2 décembre 2021
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY